Tableau synoptique des rôles et compétences (KFH, 2021) - Filière Nutrition et diététique 1BSc 2BSc 3BSca 3BScb										
Rôles	Compétences									
A. ROLE D'EXPERT• E	A1 Elles assument la responsabilité du conseil nutritionnel et du processus de soins nutritionnels des patients/ clients et collaborent avec leurs proches et coordonnent l'ensemble du processus	1	A2 Elles conseillent les particuliers, certains groupes de populations, les entreprises et les institutions afin qu'ils soient en mesure d'adopter une alimentation saine couvrant les besoins ou répondant à des besoins thérapeutiques.	1	A3 Elles établissent des diagnostics nutritionnels sur la base d'une anamnèse et d'un examen clinique.	1				
	A4 Elles déterminent les interventions nécessaires, en tenant compte des facteurs physiologiques, physiopathologiques, psychologiques, sociaux et de l'influence de l'alimentation et des habitudes alimentaires sur la santé.	1	A5 Elles initient des interventions basées sur les connaissances scientifiques actuelles et guident des personnes ou des groupes de populations spécifiques à adapter leur comportement alimentaire à leurs besoins individuels ou aux exigences thérapeutiques.	1	A6 Elles contrôlent l'efficacité de leurs interventions au moyen de standards de qualité mesurables, spécifiques à la nutrition.	1				
B. ROLE DE COMMUNICATEUR • ICE	B1 Elles veillent à ce que les informations nutritionnelles destinées aux populations cibles reposent sur une communication adéquate et guident les personnes ou les populations cibles dans le choix d'aliments favorables à la santé.	1	B2 Elles établissent une relation centrée sur la personne avec les patients/ clients dans des situations préventives, thérapeutiques, de réadaptation ou palliatives, conformément aux principes éthiques, de manière à soutenir efficacement le processus de conseils et de soins nutritionnels.	1						
C. ROLE DE COLLABORATEUR • ICE	C1 Elles travaillent de manière respectueuse et orientée vers la recherche de solutions avec d'autres professionnels impliqués dans l'alimentation et les soins nutritionnels destinés à la population, tant à l'interne qu'à l'externe du système socio-sanitaire.	1	C2 Elles s'engagent, dans le cadre d'une coopération interprofessionnelle, à assurer un approvisionnement alimentaire de haute qualité, durable et sûr, ainsi que la mise à disposition d'une offre alimentaire favorable à la santé.	1						

D. ROLE DE LEADER	D1 Elles assurent une coordination et un leadership professionnels dans le domaine de la nutrition et de la diététique.	1	D2 Elles mettent en oeuvre des mesures d'assurance qualité et de sécurité dans le domaine de la nutrition et de la diététique sur la base de concepts et de procédures existants et contribuent à leur perfectionnement.	1		
E. ROLE DE PROMOTEUR• ICE DE LA SANTE	E1 Elles participent à la mise en oeuvre de mesures ou de projets de promotion de la santé et de prévention dans le domaine de la nutrition et de la diététique pour des populations cibles et/ou dans des contextes spécifiques.	1	E2 Elles soutiennent les institutions dans la définition et la mise en œuvre d'interventions nutritionnelles, de promotion de la santé et de prévention, par des mesures structurelles d'optimisation de l'offre alimentaire.	1		
F. ROLE D'APPRENANT• E ET DE FORMATEUR• ICE	F1 Elles transmettent leurs connaissances spécifiques en nutrition à leurs pairs et à d'autres professionnels du domaine de la santé, les guident dans leur mise en oeuvre et apportent la vision nutritionnelle dans les équipes interprofessionnelles.	1	F2 Elles identifient les besoins en recherche dans le domaine de la nutrition et de la diététique, contribuent à la résolution de questions de recherche et, sur la base de leur expérience clinique, contribuent à la transposition efficace de leurs résultats dans le conseil nutritionnel et la pratique thérapeutique.	1		
G. ROLE DE PROFESSIONNEL• LE	G1 Elles assument, en tant que membres de la communauté des experts, leur responsabilité sociétale et d'éthique professionnelle dans la promotion de la santé, la prévention et le traitement des maladies.	1	G2 Elles promeuvent une image professionnelle positive des diététiciens et s'engagent en faveur de la reconnaissance de la profession par la communauté des experts	1	G3 Elles portent un regard réflexif sur leurs activités professionnelles et sur leur rôle de diététicien dans la pratique professionnelle et interprofessionnelle. Elles les enrichissent en échangeant avec d'autres spécialistes et par des activités ciblées de formation continue.	1